



Projet cofinancé par l'Union Européenne
L'Europe s'engage avec les fonds européens



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



Synthèse de l'évaluation du programme « Un fruit pour la récré »

Le présent document constitue la synthèse du rapport d'une évaluation financée par l'Union Européenne et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, Direction générale de l'Alimentation, Sous-Direction de la Politique de l'Alimentation sur le programme 206 sous action 80

Février 2012

Présentation du programme Français « Un fruit pour la récré »

L'opération « Un fruit pour la récré » a été lancée à la rentrée 2008-2009 à l'initiative du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire. Cette opération était à l'origine une action nationale expérimentale de distribution d'un fruit par semaine aux enfants dans les écoles primaires des zones d'éducation prioritaire. En 2009, le programme européen « School Fruit Scheme » a pris le relais et a prolongé cette opération de distribution de fruits. Depuis la rentrée scolaire 2010, l'ensemble des établissements éducatifs publics ou privés sont éligibles au programme, dans la mesure où ils bénéficient d'un agrément du ministère de l'Education Nationale ou du Ministère de l'Agriculture. L'opération est donc ouverte à tous les élèves scolarisés de l'école maternelle jusqu'au lycée.

Afin de bénéficier de l'aide communautaire, les établissements doivent réaliser un minimum de 6 distributions de fruits frais dans un trimestre et mener une action d'accompagnement pédagogique. Le montant de l'aide européenne est à hauteur de 51% hors taxe de l'achat des fruits et légumes. Depuis 2010 les conditions d'inscriptions ont été assouplies afin de permettre au plus grand nombre d'établissements de rejoindre l'opération. Désormais, il est possible d'inscrire une seule classe par établissement et de s'engager pour seulement un trimestre ou pour toute l'année.

En France, c'est le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation qui chapeaute l'opération avec l'aide de FranceAgriMer, établissement public administratif placé sous la tutelle de l'Etat. FranceAgriMer assure la partie administrative de l'opération. Il est chargé de réaliser les inscriptions des établissements et fournit l'agrément qui permet de bénéficier de l'aide financière. Il gère également les demandes de remboursements des établissements qui couvrent l'achat des fruits et légumes. La partie évaluation du programme est quant à elle réalisée par le CIHEAM-IAMM qui a été mandaté par le Ministère de l'Agriculture.

La communication faite autour du programme

Lors de son démarrage, l'action était promue par les services centraux du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Un plan de promotion comprenant des actions visant à faire connaître l'opération a été mis en place et des outils pédagogiques ont été créés et mis gratuitement à disposition des écoles sur le site internet du Ministère. En 2009, une marraine a été choisie afin de promouvoir l'opération au cours de divers événements conduits par le ministère. Des publicités sont parues dans divers supports papiers à destination du grand public mais aussi des communes, écoles primaires et responsables d'établissements (collèges et lycées).

Une communication forte a été menée par l'envoi de courriers papiers et d'e-mails à différents protagonistes (préfets de régions et de départements, recteurs d'académie, président de l'association des maires de France...).

En plus, un site dédié à l'opération a été créé ainsi qu'une page spécifique sur le réseau social Facebook. Une mallette pédagogique a également été envoyée aux écoles participantes afin de les fidéliser au programme.

Depuis 2009, le Ministère a également impliqué les directions régionales (DRAAF) et leurs nouveaux services régionaux de l'alimentation dans la promotion du programme. De leur côté, les DRAAF ont mis en place leurs propres stratégies de communication. Des courriers et e-mail de promotion ont été envoyés à différents acteurs concernés. Certaines DRAAF ont réalisé des réunions d'informations spécifiques sur le sujet, des rencontres et entretiens téléphoniques avec les acteurs clés. D'autres DRAAF ont participé à des salons pour promouvoir l'opération et se sont appuyées sur les médias pour diffuser des retours d'expériences et témoignages sur le programme.

L'ampleur du programme en France

En France, même si l'opération est ouverte à tous les établissements d'enseignements publics ou privés, de la maternelle jusqu'au lycée, en passant par les établissements technologiques et agricoles, le dispositif peine à séduire.

En effet, après trois ans de lancement de l'action, le taux de participation à l'opération reste relativement faible avec seulement 439 000 élèves inscrits, ce qui représente environ 3400 établissements touchés. Il faut savoir que l'objectif fixé par le ministère était d'un million d'élèves pour la rentrée scolaire 2010-2011.

En deux ans, on observe même une diminution des bénéficiaires passant de 242 000 élèves à 197 000 alors que le dispositif a été ouvert aux collèges et aux lycées depuis la rentrée 2010.

La majorité des inscrits sont des écoles élémentaires et des lycées d'enseignement agricole. L'opération séduit difficilement les établissements du secondaire d'enseignement général (collèges et lycées généraux).

Organisation de la distribution au sein des établissements :

➤ Dans les écoles élémentaires

La plupart des écoles primaires (58%) distribuent les fruits une fois par semaine et cette distribution a lieu principalement lors de la récréation du matin ou de l'après-midi. Le moment choisi pour la distribution convient à la majorité des enfants (88%) et plus de la moitié (55%) aimeraient que les distributions soient plus fréquentes.

Les fruits sont distribués majoritairement sous forme entiers (87%) ou découpés (53%)¹ et les enfants sont globalement satisfaits de la qualité des fruits proposés même si il reste quelques efforts à faire concernant la diversité et la présentation des fruits.

La quasi-totalité des enfants adhère volontiers au concept puisqu'ils sont 90% à avoir aimé la distribution de fruits et 94% aimeraient qu'elle soit reconduite pour l'année à venir.

Du côté des parents l'opération est aussi un succès puisque 82% y sont favorables et 99% souhaitent la reconduction pour l'année prochaine.

¹ La somme des pourcentages est supérieure à 100 car la question était à choix multiple

➤ *Dans les établissements du secondaire :*

Dans les établissements du secondaire, la distribution est en moyenne plus fréquente que dans les écoles primaires : 47% des établissements font des distributions plus d'une fois par semaine. On remarque par ailleurs que les élèves sont demandeurs puisque les plus satisfaits de la fréquence de distribution sont ceux qui bénéficient de distributions les plus régulières. Ces dernières sont principalement réalisées à la récréation de l'après-midi (31%) et à celle du matin (26%) et la majorité des élèves (87%) sont satisfaits du moment. La majorité des élèves mangent les fruits qu'on leur propose immédiatement, toutefois 13% refusent d'en prendre car ils n'ont pas faim. Les fruits distribués sont pour la plupart des fruits entiers (95%), des salades de fruits (37%), des jus de fruits (36%) et des compotes (33%)². Les élèves sont globalement satisfaits de la qualité des fruits même si comme dans le primaire des efforts restent à faire sur la diversité et la présentation.

La majorité des élèves (76%) est favorable au programme et aimerait d'ailleurs qu'il soit reconduit. Cette initiative est aussi très bien perçue par les parents puisqu'ils sont la quasi-totalité (91%) à y être favorables et 98% souhaiteraient qu'elle soit pérennisée.

Concernant les mesures d'accompagnement, elles sont essentiellement réalisées sous forme d'informations nutritionnelles de type affichage. Très peu d'animations pratiques impliquant directement les élèves sont organisées. De plus, il semblerait que les actions pédagogiques sont passées inaperçues aux yeux des élèves car 70% d'entre eux déclarent qu'aucune action pédagogique a eu lieu (sans doute du fait qu'elles sont intégrées dans le cursus habituel des élèves).

L'organisation des établissements pour la mise en place de l'opération

Tout d'abord, il faut préciser que dans la stratégie Française, l'organisation de l'opération est laissée aux structures. En effet, ils ont le choix de s'approvisionner et d'organiser l'évènement comme ils le souhaitent. Cela leur laisse une marge de manœuvre mais en contrepartie ils doivent gérer l'approvisionnement des fruits et rechercher des sources d'approvisionnements fiables.

Dans les écoles maternelles, la mise en place de l'opération est simplifiée par l'aide de la mairie. En effet, c'est elle qui porte le projet. Elle finance les 49% restants et s'occupe de toute la partie administrative (inscription, demande de subvention). La préparation des fruits et la distribution sont effectuées par les ATSEM (personnels de mairie) et ce sont les enseignants qui réalisent l'appui pédagogique via des cours ou animations en classe. Le système est identique pour les écoles élémentaires à l'exception qu'il n'y a pas d'ATSEM et la distribution des fruits repose donc sur le volontariat du corps enseignant.

Dans les établissements du secondaire, l'organisation est différente dans la mesure où l'opération est gérée dans sa totalité par l'établissement (financement, inscription, demande de subvention, organisation physique de la distribution). Le financement est en général prélevé sur la partie du budget de la restauration. Dans les

² La somme des pourcentages est supérieure à 100 car la question était à choix multiple

établissements du secondaire c'est le gestionnaire qui se charge de la partie administrative. La distribution des fruits est faite soit par les élèves sous l'encadrement des surveillants, soit par les surveillants eux-mêmes ou alors par le personnel de cuisine. L'appui pédagogique est quant à lui réalisé par les enseignants et dans certains cas c'est l'infirmière scolaire qui sensibilise les élèves sur l'hygiène alimentaire.

L'évaluation d'impact du programme

➤ *Objectifs*

L'objectif de l'étude menée était d'évaluer l'effet du programme sur la consommation, les connaissances et les attitudes des enfants bénéficiaires mais également d'étudier les répercussions sur les comportements d'achat et de consommation de leurs parents.

La question de recherche est de savoir si l'augmentation de l'accessibilité en fruits sous les conditions de l'opération « Un fruit pour la récré » a permis de favoriser une consommation de fruits, une amélioration des connaissances et attitudes des enfants ainsi qu'un changement de comportement des parents.

➤ *Méthodologie de l'évaluation d'impact*

L'impact de l'opération a été évalué à la fois dans les établissements d'enseignement du premier degré (écoles primaires) ainsi que dans les établissements du second degré (collèges et lycées). Le public ciblé était donc constitué d'élèves d'écoles primaires, de collèges et de lycées ainsi que de leurs parents.

Pour le primaire, l'échantillon a été constitué sur la même base que l'étude de 2008 afin d'étudier l'évolution en presque trois ans d'intervalle. Dans le secondaire, tous les établissements participants au programme ont été inclus dans l'échantillon étudié ; ne disposant pas d'échantillon 2008 comme point de départ, nous avons choisi de faire une distinction entre les établissements récemment inscrits et ceux réalisant ce type d'action de manière expérimentale depuis déjà plusieurs années. Cela nous a permis de simuler l'impact du programme sur le long terme. A cela, un groupe témoin, composé d'établissements dans lesquels aucune opération de ce type n'a jamais été mise en place, a été constitué. Dans le primaire, le groupe témoin représente $\frac{1}{4}$ des écoles enquêtées et il est d'un tiers pour le secondaire.

Les outils d'évaluation se présentaient sous la forme de questionnaires à destination des enfants et des parents. Les questionnaires ont été envoyés aux établissements qui avaient la charge de les soumettre au public cible. Au total, pour les écoles primaires, nous avons analysé 1795 questionnaires enfants et 1626 questionnaires parents répartis sur tout le territoire français. Dans le secondaire, ce sont 3733 questionnaires élèves et 2624 questionnaires parents qui ont été exploités.

Principaux résultats de l'étude de 2011

- *Caractéristiques de consommation, attitudes, connaissances et comportements d'achat des enfants et de leurs parents*

Caractéristiques des élèves du primaire :

Presque la moitié (46%) des enfants atteignent les recommandations de consommation de fruits, ce qui est encourageant. Les plus gros consommateurs sont les enfants originaires du Maghreb, ceux dont les parents sont employés ainsi que ceux dont les parents ont un niveau d'études se situant aux extrémités de l'échelle (sans diplôme et Bac +2 et plus).

D'après le rappel des 24h, la fréquence de consommation de légumes semble plus faible que celle de fruits et on observe une consommation relativement élevée d'aliments « gras » et « sucrés ». L'attitude des élèves est très positive vu qu'ils sont la quasi-totalité (97%) à déclarer aimer les fruits. Leurs principales motivations de consommation sont l'argument santé et tout simplement parce qu'ils aiment le goût des fruits. Alors que le principal frein semble être le manque de variété des fruits qui leur sont proposés.

Leurs fruits préférés sont le melon et la pêche alors que le kiwi et l'orange sont les moins appréciés. Ils les consomment essentiellement chez eux plutôt qu'à l'école et principalement sous forme entiers ou en jus.

Une grande majorité (77%) des enfants connaît le message « 5 fruits et légumes par jour », mais la plupart (82%) ne l'interprète pas correctement. On constate également que les enfants ne savent pas toujours identifier les aliments pouvant s'apparenter à un fruit. En effet, lorsqu'on leur demande d'indiquer parmi une liste d'aliments « aux fruits », ceux équivalent à une portion de fruits, on note de grosses confusions.

Caractéristiques des élèves du secondaire :

Les élèves du secondaire sont moins nombreux que ceux du primaire à atteindre les recommandations de consommation de fruits puisqu'ils sont à peine un tiers (29%). En revanche, leurs fruits préférés, ceux qu'ils apprécient le moins, leurs motivations et freins à la consommation sont semblables aux élèves de primaire. Concernant les connaissances, on constate que les élèves du secondaire sont moins nombreux (67% contre 77% pour le primaire) à avoir mémorisé le message « 5 par jour », mais qu'en revanche, ils sont plus nombreux (32% contre 18% pour le primaire) à savoir l'interpréter. Les élèves qui connaissent le message l'ont compris.

Caractéristiques des parents d'élèves:

Les parents quant à eux, déclarent des fréquences de consommation relativement basses ; en effet, que ce soit les parents d'élèves du primaire ou ceux du secondaire, seulement un tiers consomme des fruits « 2 fois par jour et plus ». En revanche, il semble y avoir des différences concernant la consommation de légumes. Les parents d'élèves du secondaire sont plus nombreux à atteindre les recommandations (55% contre 36% pour les parents d'élèves de primaire). On constate que les

fréquences de consommation augmentent proportionnellement avec l'âge des parents.

Les principaux freins à la consommation évoqués par les parents sont le prix, qui est perçu comme élevé, ainsi que la mauvaise qualité des produits. Néanmoins, il est intéressant d'observer qu'ils sont plus d'un tiers pour les parents d'élèves du secondaire et plus de la moitié pour les parents d'élèves du primaire, à avoir essayé d'augmenter les quantités de fruits et légumes achetées au cours de l'année. De plus, l'enfant a d'ailleurs été identifié comme étant une source d'influence de ce comportement.

Dans la grande majorité des foyers, les enfants ont des fruits à leur disposition. En effet, 89% des parents d'élèves de primaire et 84% de parents d'élèves de secondaire déclarent mettre des fruits à disposition de leurs enfants. La disponibilité des fruits au domicile semble avoir une influence positive sur l'attitude que peut porter l'enfant sur ces aliments. On constate également que la consommation des enfants augmente lorsque les parents varient les fruits qu'ils leur proposent. Cette disponibilité varie en fonction des caractéristiques des parents. Elle augmente proportionnellement avec le niveau d'études et l'âge et varie aussi avec la catégorie socioprofessionnelle des parents. On remarque que c'est dans les foyers où le chef de famille est cadre, cadre supérieur ou exerce une profession intermédiaire que l'accessibilité aux fruits est supérieure.

Tout comme leurs enfants, les parents sont une majorité (les 2/3) à connaître le message « 5 fruits et légumes par jour » mais ils sont seulement 1/3 à savoir l'interpréter. On remarque que le niveau d'études des parents a une influence sur la connaissance et la compréhension de la recommandation. En effet, la part des parents connaissant les repères de consommation de fruits et légumes augmente proportionnellement avec le niveau d'études.

Les évolutions entre l'enquête de 2008 et celle de 2011

Lorsqu'on considère l'ensemble des deux échantillons globaux sans les distinguer par le critère de participation à l'action, l'attitude des élèves reste très positive entre les deux études et on remarque que les fréquences de consommation de fruits ont même augmenté. Cette hausse a d'ailleurs également été perçue par les parents. Toutefois, on observe une légère diminution des enfants déclarant avoir l'habitude de consommer des légumes.

En presque trois ans, on peut observer des progrès dans l'acquisition de connaissances des enfants sur les fruits et légumes et notamment dans la compréhension du message « 5 par jour ». En revanche, peu d'élèves sont capables d'identifier un aliment équivalent à une portion de fruit parmi une liste d'aliments donnés.

Pour les parents, les fréquences de consommation ont baissé entre les deux années, mais paradoxalement, ils déclarent acheter plus régulièrement des fruits et légumes en 2011. Malgré tout, des efforts ont été faits sur la disponibilité des fruits au domicile

mais également sur la pratique du fruit au goûter. De plus, les connaissances sur les repères de consommation ont été améliorées.

L'impact du programme :

➤ *Dans les écoles primaires :*

Les résultats obtenus lors de l'analyse réalisée entre les élèves ayant bénéficié du programme et les « élèves témoins », n'ont pas permis de mettre en évidence un impact décisif de l'opération sur la consommation et les connaissances des élèves. Toutefois, d'après la déclaration des parents, il semblerait que l'action ait eu un impact positif sur l'attitude des enfants. En effet, les élèves ayant bénéficié de l'opération sont plus demandeurs de fruits, plus curieux d'en manger de nouveaux. Ils sont également plus nombreux à solliciter leurs parents afin qu'ils leur préparent des mets à base de fruits. L'action semble également augmenter leur curiosité envers les fruits puisqu'ils sont plus nombreux que les élèves témoins à demander des informations sur ces aliments.

En outre, il faut souligner que les parents des élèves « avec action » ont également perçu une augmentation de la consommation de leur enfant depuis la mise en place du programme. Cet impact semble d'ailleurs avoir été plus fort chez les enfants des foyers « modestes ».

Même si la comparaison entre le groupe « avec action » et le groupe « sans action » n'a pas permis de mettre en évidence un impact déterminant de l'opération sur la consommation des enfants, il semblerait que sur le long terme on observe un effet qui, malheureusement n'est pas à l'avantage des « petits consommateurs ». En effet, la distribution de fruits semble induire une augmentation de la consommation de fruits par les élèves qui sont déjà de « bons consommateurs » alors qu'en revanche, l'impact n'est pas aussi visible chez les « petits consommateurs ».

Il est surprenant de constater que les effets de l'opération semblent davantage se faire ressentir sur les comportements des parents. On remarque que les parents « avec action » achètent plus régulièrement des fruits et légumes et sont également plus nombreux à fournir à leur enfant un fruit au goûter. En revanche, l'opération ne semble pas avoir d'impact sur l'amélioration des connaissances des parents vis-à-vis des repères de consommation.

➤ *Dans les établissements du secondaire :*

Dans les établissements du secondaire, les résultats montrent que l'intervention a eu un impact intéressant notamment sur la consommation des élèves. En effet, les élèves « avec action » sont les plus nombreux à atteindre les recommandations de consommation de fruits avec 30% d'entre eux contre 24% dans le groupe témoin. Si on considère le rappel de 24h, la consommation de fruits entiers le matin et l'après midi est plus importante chez les élèves « avec action », et encore plus forte chez les « anciens inscrits ». En outre, le constat semble confirmé par les parents puisqu'ils

sont un tiers à déclarer que leur enfant a augmenté sa consommation de fruits depuis la mise en place de la distribution.

Les élèves ayant bénéficié de l'action abordent également une attitude plus positive envers les fruits et cela a d'ailleurs été perçu par les parents. En effet, les parents « avec action » sont 39% à déclarer avoir été sollicités par leurs enfants pour qu'ils achètent plus de fruits alors que les parents « témoins » sont seulement 24%. Les parents « avec action » sont également plus nombreux à avoir été sollicités pour leur préparer des mets à base de fruits (23% contre 14% pour les « sans action »). Toutefois, l'intervention ne semble pas influencer la demande des petits consommateurs.

En outre, on n'observe pas d'impact de l'action sur l'amélioration des connaissances des élèves sur les fruits. Ils ont notamment du mal à identifier des aliments pouvant se substituer à un fruit et les repères de consommation ne sont pas toujours bien compris par tous. Il faut noter que 70% des élèves déclarent qu'aucune action pédagogique en lien avec la distribution n'a été réalisée, ce qui nous amène à penser que les actions pédagogiques n'ont pas marqué les esprits ou qu'elles se fondent dans la pédagogie et ne sont donc pas perçues comme des animations à part entière par les élèves.

En ce qui concerne les parents d'élèves, même si les résultats ne permettent pas de conclure sur un effet direct de l'intervention sur l'augmentation de la consommation et l'amélioration des connaissances, il est intéressant de constater que l'action semble avoir influencé les parents à mettre davantage de fruits à disposition de leurs enfants. En effet, on remarque que les parents « avec action » sont plus nombreux à donner des fruits à leurs enfants en en-cas comparé au groupe témoin (51% contre 27%). De plus, 89% des parents « avec action » déclarent que leurs enfants ont des fruits à disposition alors qu'ils sont seulement 73% dans le groupe témoin.

Au vu de ces résultats, l'impact de l'action semble donner de bons résultats sur l'attitude des élèves du secondaire mais aussi sur leur consommation. En revanche, ils ne semblent pas avoir amélioré leurs connaissances par le biais des interventions.

Chez les parents, l'action ne semble pas avoir un impact direct sur leur consommation mais on constate que l'action les a sensibilisés à l'introduction des fruits dans le quotidien de leurs enfants.

Evaluation du fonctionnement du programme

➤ *Objectif*

Au vu de la lente propagation du programme au sein des établissements scolaires, il a été décidé d'évaluer le fonctionnement du dispositif. Pour cela nous avons étudié l'ensemble des freins à l'expansion du programme sur le territoire français. L'objectif était d'identifier les modes d'organisation les plus efficaces mais également de comprendre les points de blocage à l'engagement des structures dans le dispositif. Ceci afin de proposer des recommandations à la stratégie française et aménagements pour adapter au mieux le programme aux contraintes rencontrées sur le terrain.

➤ *Méthodologie*

Pour cela, des entretiens semi-directifs en face à face ont été réalisés avec les instances académiques, politiques et des organes d'Etat tel que les DRAAF afin de recueillir leur point de vue sur l'opération. Des rencontres ont également été organisées avec les responsables de l'opération mais aussi avec les acteurs non engagés dans le dispositif afin de comprendre les motivations et les freins à l'engagement.

Afin de faciliter le recueil de données et assurer une cohérence d'ensemble sur un territoire, il a été décidé avec l'accord du Ministère de l'Agriculture de prendre comme « région pilote » la région du Languedoc-Roussillon. Au total, 31 entretiens ont été effectués sur la région Languedoc-Roussillon.

Principales conclusions :

➤ *Une communication peu fructueuse :*

Un des premiers résultats des enquêtes, montre que la communication du programme reste un point faible. En effet, lors de nos enquêtes, il s'est avéré que de nombreuses structures ne connaissaient tout simplement pas cette opération. La promotion établie n'a visiblement pas touché l'ensemble des établissements éligibles. Il faut savoir que la communication a reposé en grande partie sur l'envoi d'e-mail et de courriers aux établissements alors que ce moyen de promotion n'apparaît pas comme étant le dispositif le plus efficace. Il faudrait donc mettre en place une stratégie de communication plus forte, qui se distingue des nombreux appels à projet sur lesquels les établissements sont déjà fortement sollicités. Faire passer la communication par le chemin hiérarchique semble être incontournable pour convaincre les acteurs clé. Les établissements scolaires dépendant des Rectorats et donc du Ministère de l'Education nationale, ne portent pas tout l'intérêt nécessaire à une action portée et diffusée par le Ministère de l'Agriculture. Le démarchage des structures par des « ambassadeurs » peut être beaucoup plus séduisant et efficace. Cela permettrait d'expliquer aux acteurs les différentes modalités de fonctionnement du dispositif, mais également de présenter des retours d'expériences positives afin d'inciter les acteurs potentiellement intéressés. Il faudrait également impliquer au

maximum les médecins et les infirmières scolaires car ils représentent une porte d'entrée à ne pas négliger, ou encore les enseignants d'éducation physique et sportive.

➤ *Un programme qui séduit difficilement les collèges et lycées d'enseignement général*

Au vu de l'état des inscriptions, le programme séduit plus difficilement les établissements du secondaire d'enseignement général (collèges et lycées généraux). En effet, la grande majorité des structures inscrites sont des écoles primaires ainsi que des établissements de l'enseignement agricole. Même si l'ouverture du programme aux établissements secondaires est plus récente (septembre 2010), ce qui pourrait expliquer ce faible taux de participation, il semble que de réels problèmes freinent le lancement de l'opération dans les établissements d'enseignement général.

➤ *Un frein financier mais aussi organisationnel*

En premier lieu les entretiens ont mis en lumière des obstacles d'ordre financier mais aussi organisationnel. Tout d'abord, sur le plan financier, les établissements ne semblent pas en mesure de financer ce type d'action surtout lorsqu'elle est menée à grande échelle. Il est évident qu'un des leviers serait de financer le programme dans son intégralité comme cela est fait dans certains pays européens. Il faut savoir également que l'engagement dans le programme représente pour certaines collectivités la possibilité de favoriser et de développer leurs filières locales. Or, les structures sont nombreuses à limiter le nombre de bénéficiaires afin de ne pas dépasser le seuil budgétaire qui les obligerait à passer par les marchés publics et ne garantirait pas d'aboutir sur un contrat avec les producteurs locaux.

Ensuite, il faut savoir que la charge de travail que représente la mise en œuvre de l'opération, tant sur le point organisationnel qu'administratif, notamment sur les demandes de remboursement, leur paraît lourde à assumer et engendre une mobilisation importante de personnel. Selon eux, ce type d'intervention n'est pas adapté à l'organisation interne de leur établissement. C'est pourquoi, impliquer les élèves ou les associations de parents d'élèves dans l'organisation de l'opération semble une piste à privilégier pour lever cette contrainte. On peut également imaginer d'agréer des professionnels qui prendraient en charge l'organisation du dispositif, de la gestion des commandes jusqu'à la distribution des fruits.

➤ *Des éléments facilitateurs*

En revanche, l'opération semble s'insérer plus facilement dans les écoles primaires et les établissements agricoles. L'obstacle organisationnel est moindre pour ces structures. En effet, pour les écoles élémentaires, c'est la mairie qui prend en charge la partie administrative et financière, ce qui soulage les écoles. Sans compter que les

écoles maternelles ont l'avantage de pouvoir s'appuyer sur les ATSEM pour la distribution de fruits. Les différents acteurs enquêtés s'accordent également sur le fait que l'école primaire est un terrain plus propice pour organiser ce type d'action au vu du public ciblé. Quant aux établissements agricoles, la plupart ont l'avantage de proposer déjà une collation à leurs élèves, ce qui facilite le côté organisationnel. De plus, cette opération est pour eux, un moyen de bénéficier de subventions et d'améliorer leur collation sur le plan nutritionnel.

➤ *Perception du programme par les acteurs*

Il faut également savoir que le programme souffre d'une certaine image « négative ». En effet, quelques structures enquêtées ont déjà tenté l'expérimentation de ce type d'action et ils en gardent un « mauvais » souvenir. La distribution a pu se transformer en « bataille de fruits » ce qui ne les encourage pas à réitérer l'expérience.

De plus, l'opération arrive en décalage par rapport aux initiatives déjà entreprises au niveau local. En effet, les villes sont déjà engagées dans des actions qui touchent la problématique de la nutrition. Quant aux établissements, ils adhèrent plus volontiers aux projets émanant des collectivités que de l'Etat, l'ancrage local est important pour eux.

Un des aspects à ne pas négliger est le fait que l'organisation et la mise en place d'une telle opération repose essentiellement sur la bonne volonté et la motivation de toutes les parties prenantes. Faciliter et simplifier certaines démarches administratives peut être à envisager afin d'encourager les établissements à s'inscrire, ou du moins, ne pas les décourager. L'assouplissement du cahier des charges est peut être aussi un point à travailler car de nombreuses structures enquêtées pensent que le programme est trop rigide et ne prend pas en compte les contraintes que les établissements peuvent rencontrer sur le terrain.

Une solution serait peut-être de réformer la stratégie française en basculant le travail en amont sur les professionnels susceptibles d'assurer les approvisionnements.

Conclusion :

Malgré un lancement difficile du programme dans les établissements Français et un fonctionnement qui peut paraître lourd et fastidieux pour certains établissements, il semblerait que l'opération fasse ses preuves en termes d'impact.

Chez les élèves du primaire comme du secondaire on peut constater que l'opération les rend plus désireux de consommer des fruits ainsi que plus curieux d'en découvrir de nouveaux ou sous d'autres formes de consommation. L'impact sur la fréquence de consommation chez les élèves du primaire reste à confirmer au vu des résultats observés sur le long terme. Dans le secondaire, l'intervention semble plus efficace puisque la comparaison avec le groupe témoin montre des différences intéressantes. En revanche, le lien entre le programme et une amélioration des connaissances des élèves est moins évidente.

Chez les parents, même si les résultats ne permettent pas de conclure sur un effet direct de l'intervention sur l'augmentation de la consommation et l'amélioration des connaissances, il est intéressant de constater que l'action semble les avoir encouragés à faire manger des fruits à leurs enfants.

Il est important de souligner que le programme est victime de son succès puisque les élèves tout comme les parents sont favorables à une telle opération et veulent d'ailleurs qu'elle soit reconduite pour les années à venir.

Pour conclure et sur la base des différents résultats, il semblerait que l'opération « Un fruit pour la récré » montre certains impacts intéressants. Toutefois, il faut garder à l'esprit que les changements de comportement prennent du temps et qu'il faut mener des actions sur le long terme si l'on veut obtenir des résultats probants.

Sur le plan de l'organisation du dispositif, cette étude montre qu'il existe encore des marges de progrès. En voulant laisser une grande liberté de décision aux établissements dans le choix des approvisionnements, des fréquences de distribution, tout en les contraignant à un rendu précis des facturations et à mener des mesures d'accompagnement, le dispositif tel que conçu a paradoxalement découragé les bonnes intentions. En effet, ne disposant pas des forces vives humaines nécessaires, de la formation dans la conduite d'un contrat avec les professionnels de l'agriculture ou de l'industrie, du temps et de la curiosité pour bénéficier des outils d'aide à l'accompagnement disponibles sur un site ne rentrant pas dans leur champ de prospection, les établissements ne se sont pas engagés comme espéré. Pire, ils procèdent parfois à la distribution de fruits, mais hors programme européen. Leur faciliter les tâches d'organisation, de recherche d'un distributeur, de gestion et de suivi, paraît aujourd'hui incontournable. Mieux financer cette opération (au-delà de 51% des coûts directs), mettre en place des ambassadeurs régionaux et intégrer le school fruit scheme (SFS) dans des programmes plus globaux d'amélioration de l'alimentation, semblent être des pistes de progrès incontournables pour que le SFS soit plus efficace et plus efficient.